

SCOT Loire Centre

Rencontre avec la CC de Feurs en Forez

27 mars 2012

SCOT Loire Centre

Qu'est-ce qu'un SCOT ?



Un projet **d'aménagement** et un projet **politique** stratégique à 20 ans

Les 4 grands principes du SCOT :

1. L'**équilibre** entre développement rural et urbain, préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers ; gestion économe et équilibrée de l'espace
2. La **mixité** sociale et la diversité des fonctions
3. Le **respect** de l'environnement
4. L'**harmonisation** à l'échelle de Loire Centre: **cohérence** des politiques sectorielles et **cohérence** entre les politiques sectorielles



Un outil de mise en cohérence et de suivi des politiques publiques

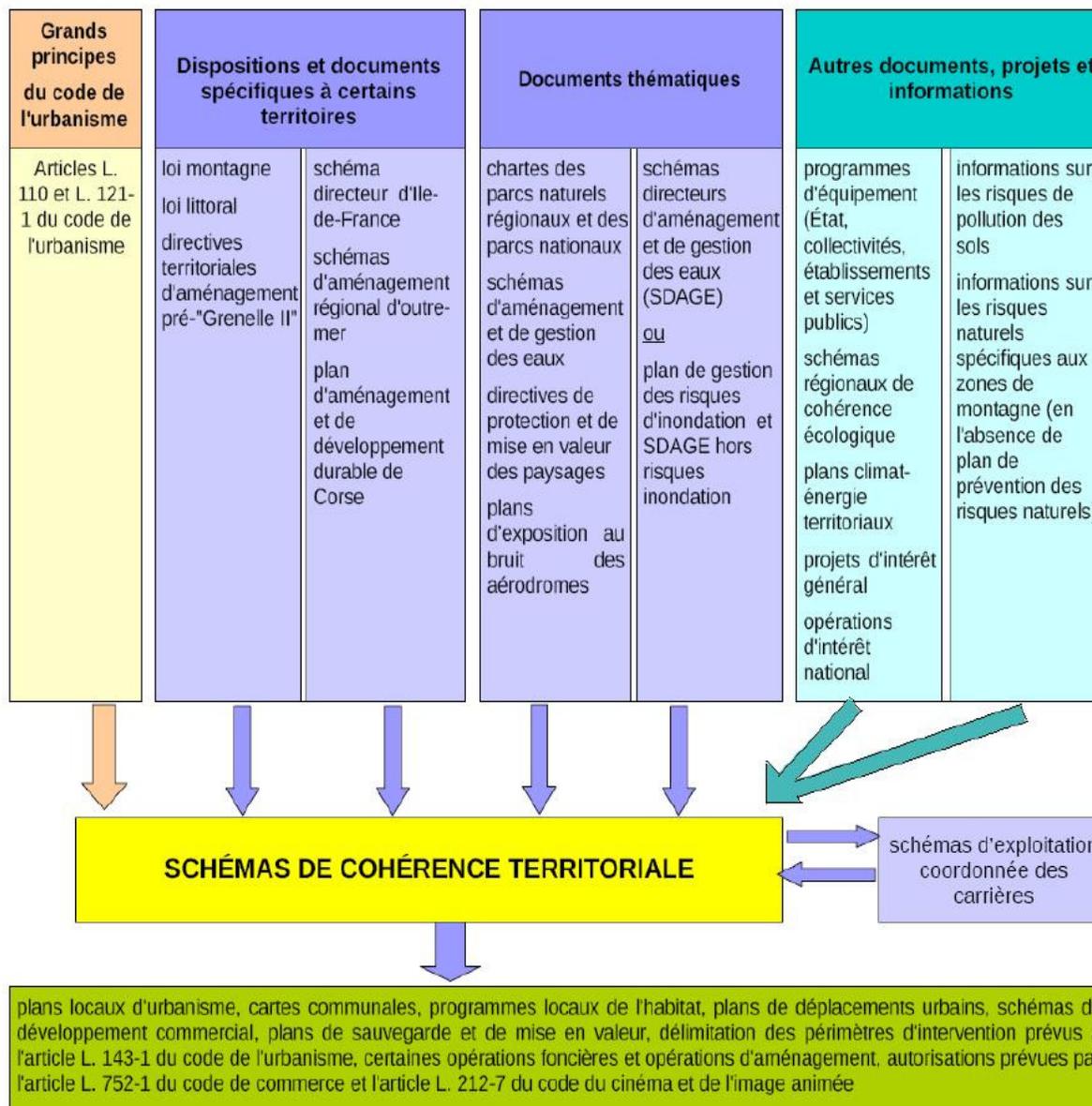
Importance du **document** et de la **démarche**

Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Les principes

Schéma de l'encadrement normatif des SCOT :

Légende :  obligation de respect  obligation de compatibilité  obligation de prise en compte



Le cadre normatif : lois ENE du 12/07/2010 & Grenelle & Montagne&MAP

Le principe d'équilibre :

1. Analyser **la consommation d'espaces** naturels, agricoles et forestiers **au cours des 10 années précédant** son approbation

Instaurer un observatoire de la consommation des espaces agricoles pour mesurer les changements de destination

La **Commission départementale de la consommation des espaces agricoles** formule un avis sur le projet de SCOT s'il prévoit une réduction des surfaces des zones agricoles

2. Arrêter des **objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace** et de lutte contre l'étalement urbain, qui peuvent être ventilés par secteur géographique.

Des outils : Définir des secteurs dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent permettre une densité minimale de construction

Urbanisation en continuité des bourgs, villages hameaux ou groupes de constructions existantes (disposition Loi Montagne s'imposant au SCOT)

• Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Les principes

Le cadre normatif : lois ENE du 12/07/2010 & Grenelle & Montagne & MAP

Le principe de respect de l'environnement

Précise **les modalités de protection** des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et la préservation ou la remise en état des corridors écologiques

Détermine les conditions permettant d'assurer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables

Le principe de mixité sociale et de diversité des fonctions

Précise **les objectifs d'offre de nouveaux logements et de la politique d'amélioration et de la réhabilitation** du parc de logements existant public ou privé

Définit les **grands projets d'équipements et de dessertes** par les **transports en commun**.

Détermine les conditions permettant d'assurer la **diversité des fonctions** urbaines et rurales et la **mixité sociale** dans l'habitat en tenant compte des objectifs d'amélioration des performances énergétiques et de développement des transports collectifs

Le PADD fixe les objectifs de développement touristique et culturel, définit les unités touristiques nouvelles (UTN) et de développement des communications électroniques

Elaboration d'un Document d'Aménagement Commercial qui **délimite les centralités urbaines et les secteurs soumis à conditions d'autorisations commerciales** (pour SHON > 1000m²)

• Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Le contenu

Un Scot est constitué de 3 documents :

Le rapport de présentation

Synthèse des trois étapes d'élaboration d'un projet (le diagnostic, les objectifs retenus, le projet final), le rapport de présentation est le "fil d'Ariane" qui assure la cohérence de l'ensemble du document, des grands principes d'aménagement jusqu'aux prescriptions retenues.

La lecture du rapport de présentation doit permettre de comprendre, principalement :

- où en est le territoire ;
- quels sont ses enjeux ;
- sur quelles bases le syndicat mixte a construit le projet ;
- comment le projet a été élaboré du point de vue de l'évaluation environnementale.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

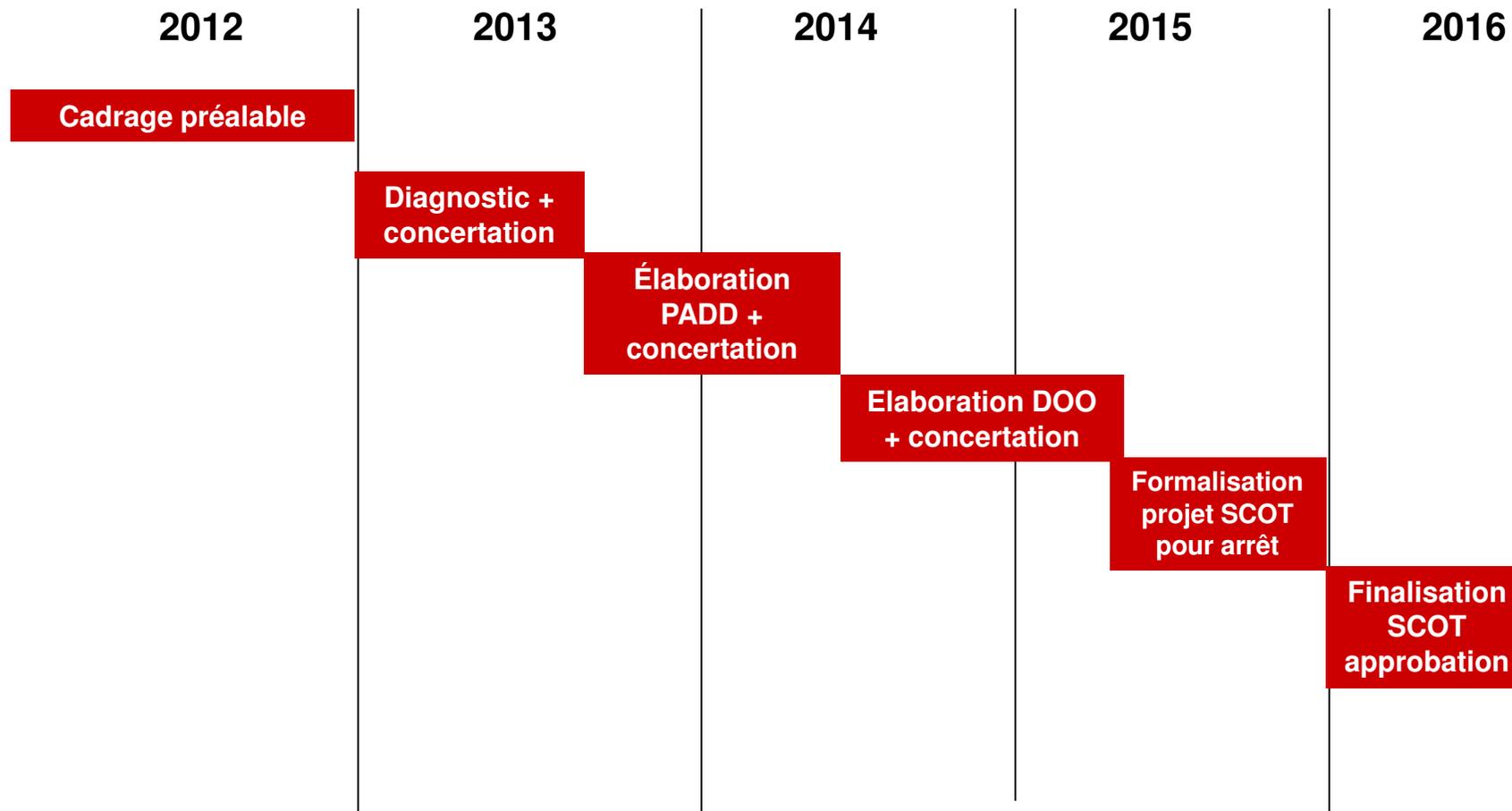
C'est un document simple, accessible à tous les citoyens, qui doit permettre de comprendre :

- quel est projet politique du syndicat mixte pour le territoire du SCOT ;
- quelles sont les grandes orientations de ce projet.

Le document d'orientation et d'objectifs (DOO)

C'est l'outil de mise en œuvre du projet : il a pour fonction de traduire le PADD en prescriptions pour la planification sur le territoire du SCOT (valeur juridique). Il doit permettre de répondre principalement aux questions suivantes :

- Quelles règles le syndicat mixte se donne-t-il pour réaliser son projet de territoire ?
- Comment organise-t-il le territoire ?
- Quels sont les espaces à protéger ?
- Comment les collectivités compétentes en matière de planification vont-elles pouvoir mettre en œuvre le projet ?



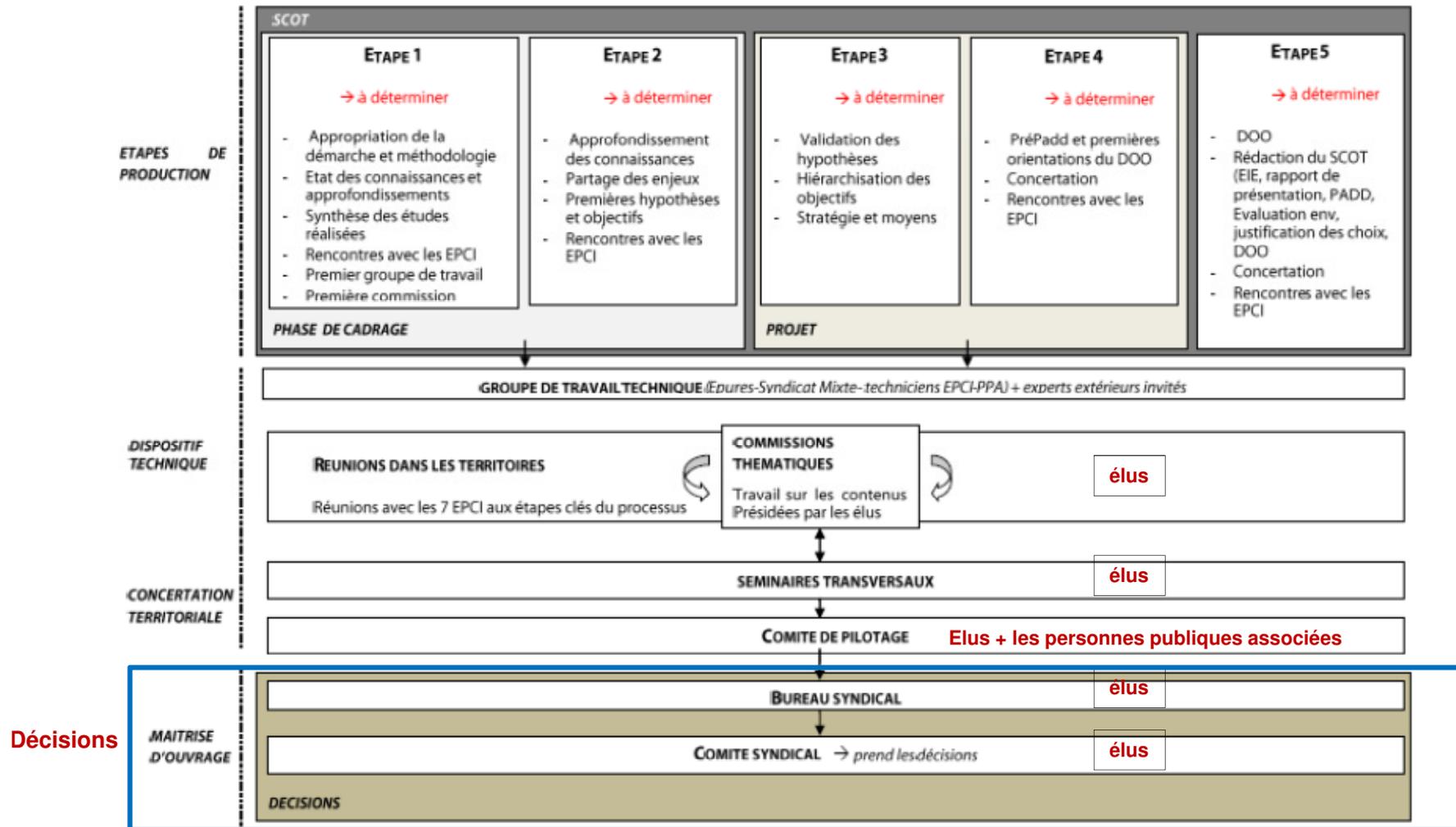
Programme 2012 : cadrage et implication : 2 rencontres prévues avec chacune des 7 CC :

1/ le SCOT et les projets des CC (mars à mai)

2 / les objectifs du SCOT (de septembre à novembre)

3 / retours et débat avec le comité syndical du SCOT

ELABORATION DU SCOT LOIRE CENTRE

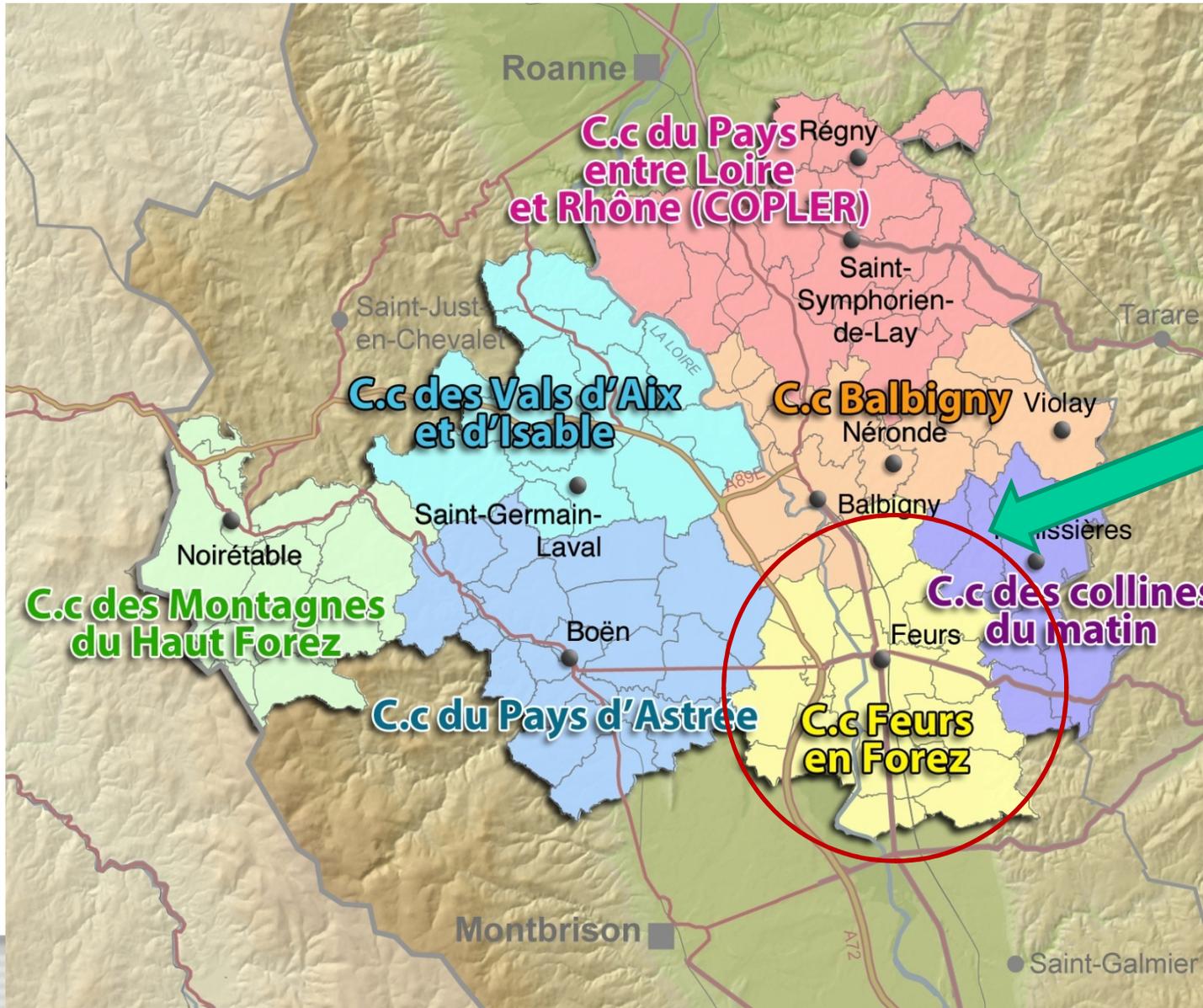


SCOT Loire Centre

Portrait du territoire de la CC De Feurs en Forez

27 mars 2012

Loire centre : 93 communes, 70.000 habitants en 2009



Feurs en Forez
12 communes
16.000 habitants

23%
de la population
du Scot

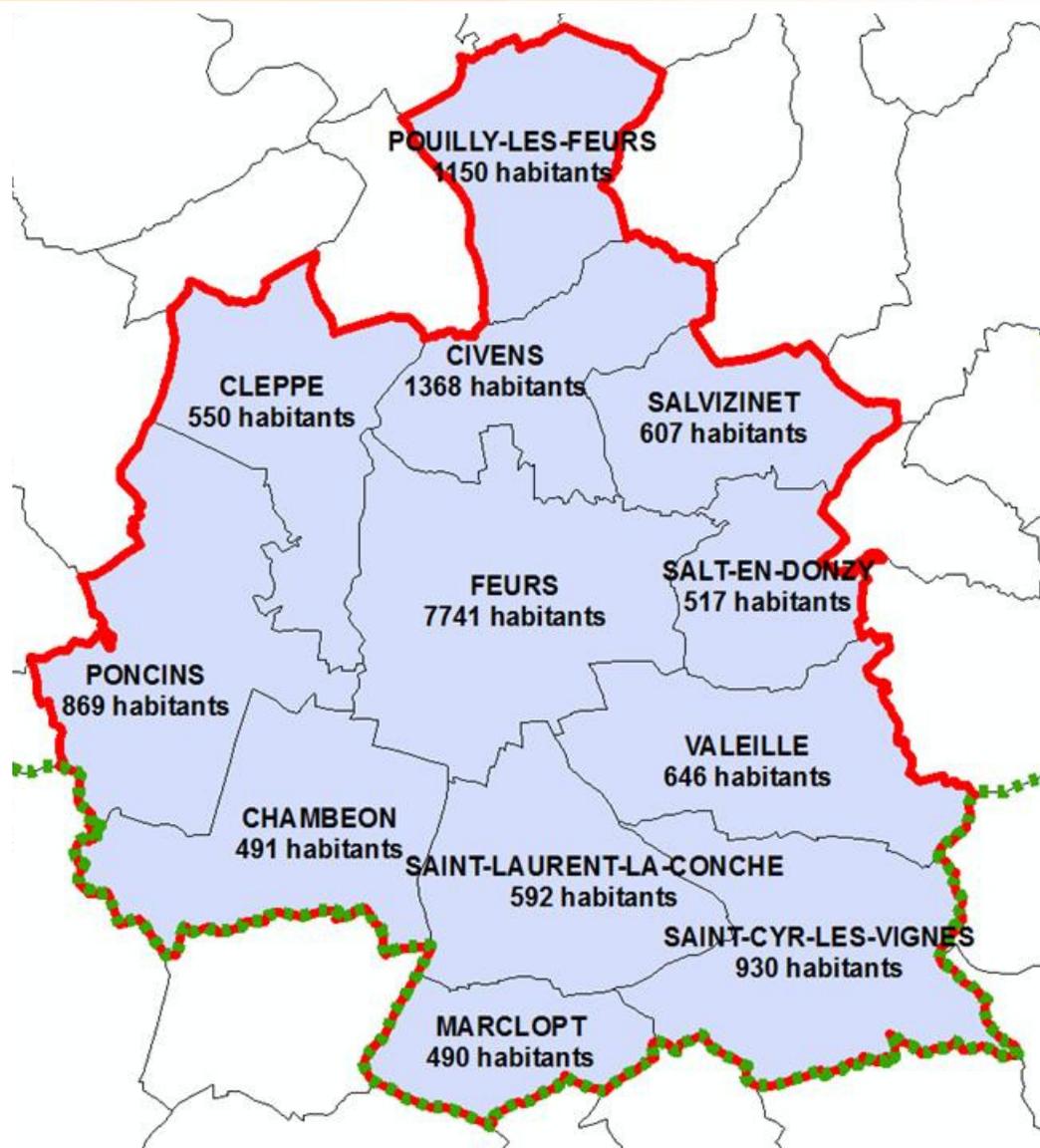
Si les tendances démographiques observées depuis 1990 dans Loire Centre se reconduisent, on dénombrera :

75.400 habitants à l'horizon 2021

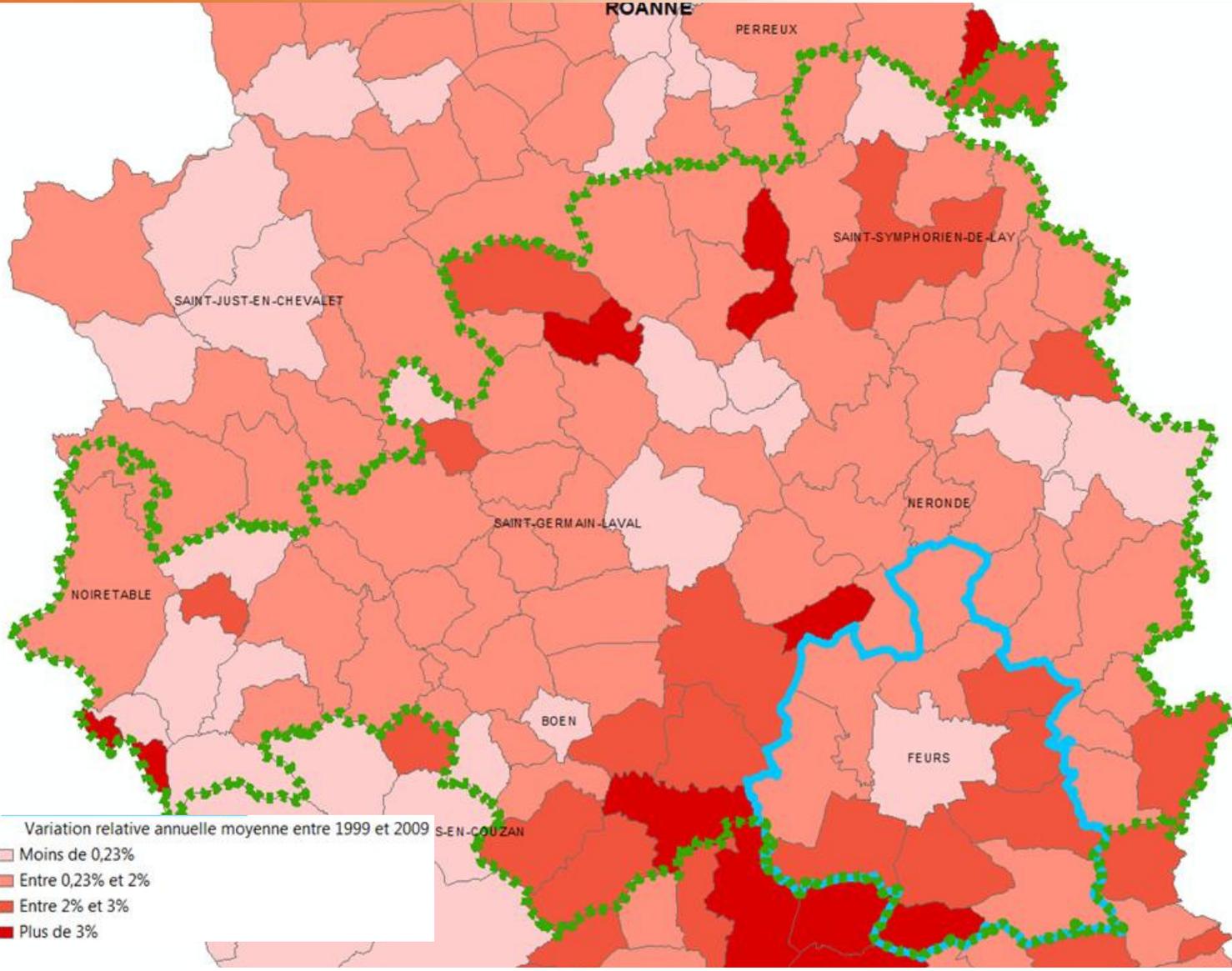
79.400 habitants à l'horizon 2031

Ces valeurs sont obtenues par l'INSEE avec le modèle OMPHALE auquel on applique les hypothèses suivantes :

- report des taux de natalité
- report des flux migratoire
- gain d'espérance de vie conforme à celui escompté au niveau national

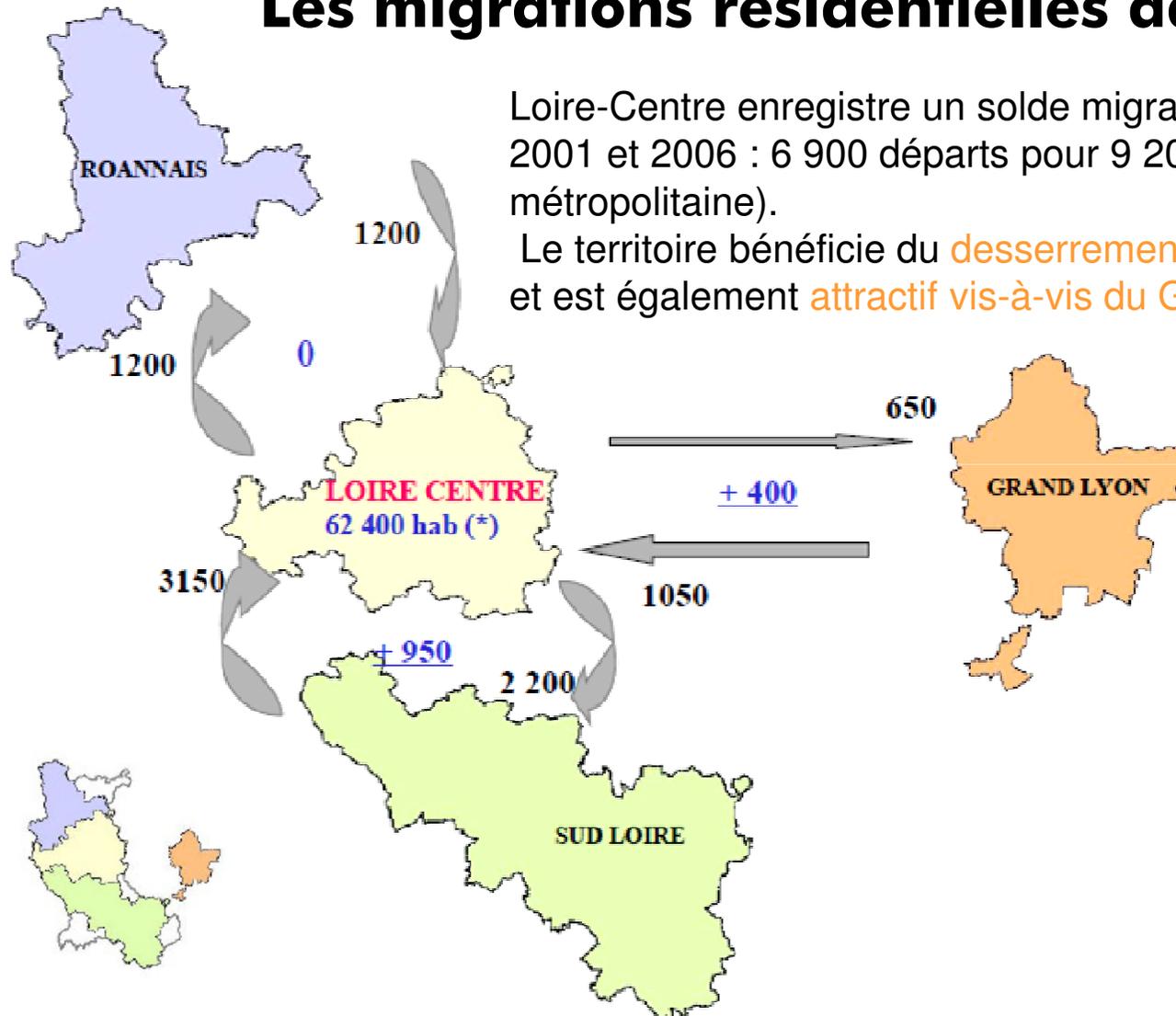


Près de la moitié de la population de la Communauté de Communes se concentre à Feurs.



Entre 1999 et 2009, Feurs-en-Forez a gagné **1.600 habitants**, soit un rythme de progression de **1%** en moyenne par an, identique à celui observé sur l'ensemble du Scot

Les migrations résidentielles dans Loire Centre

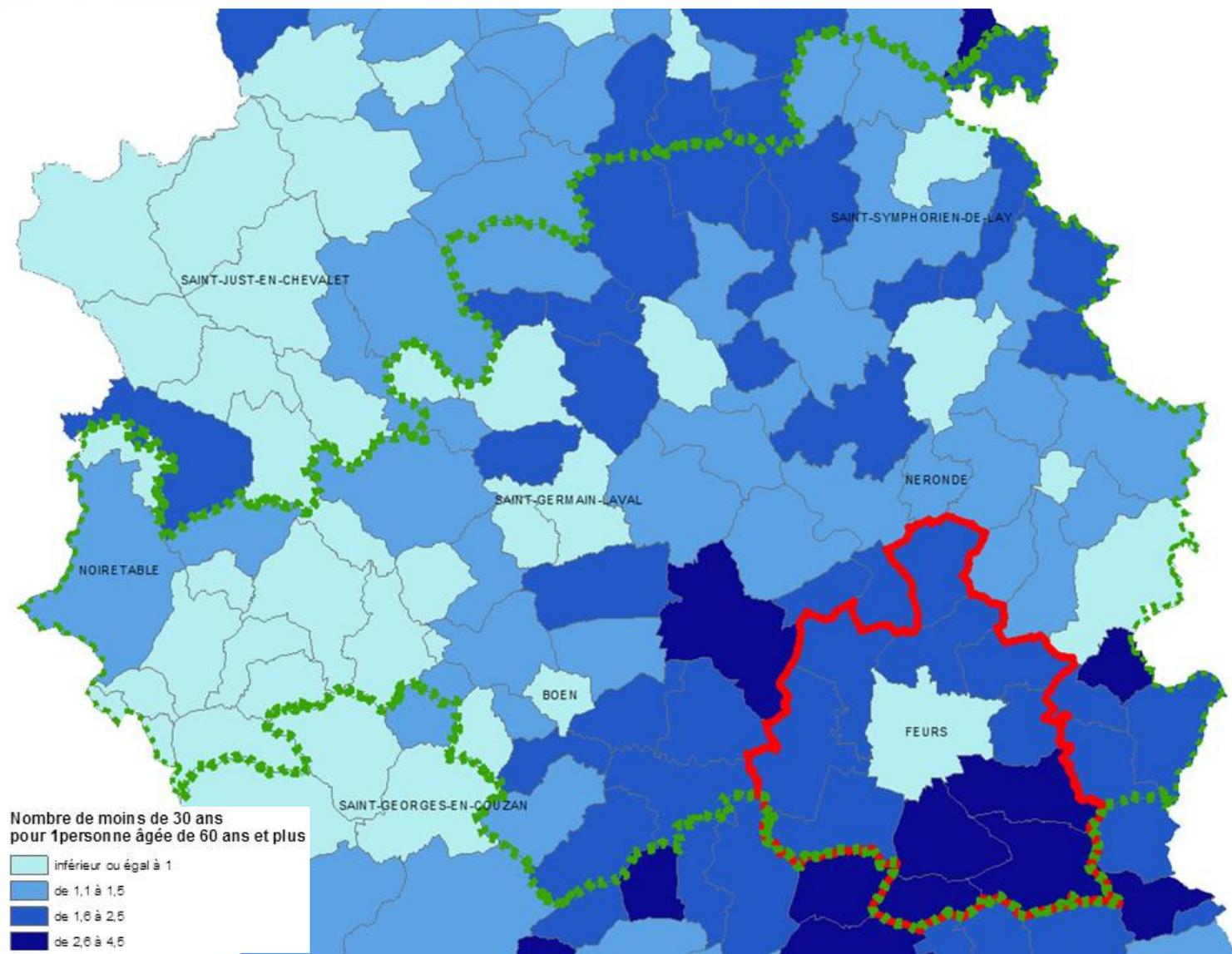


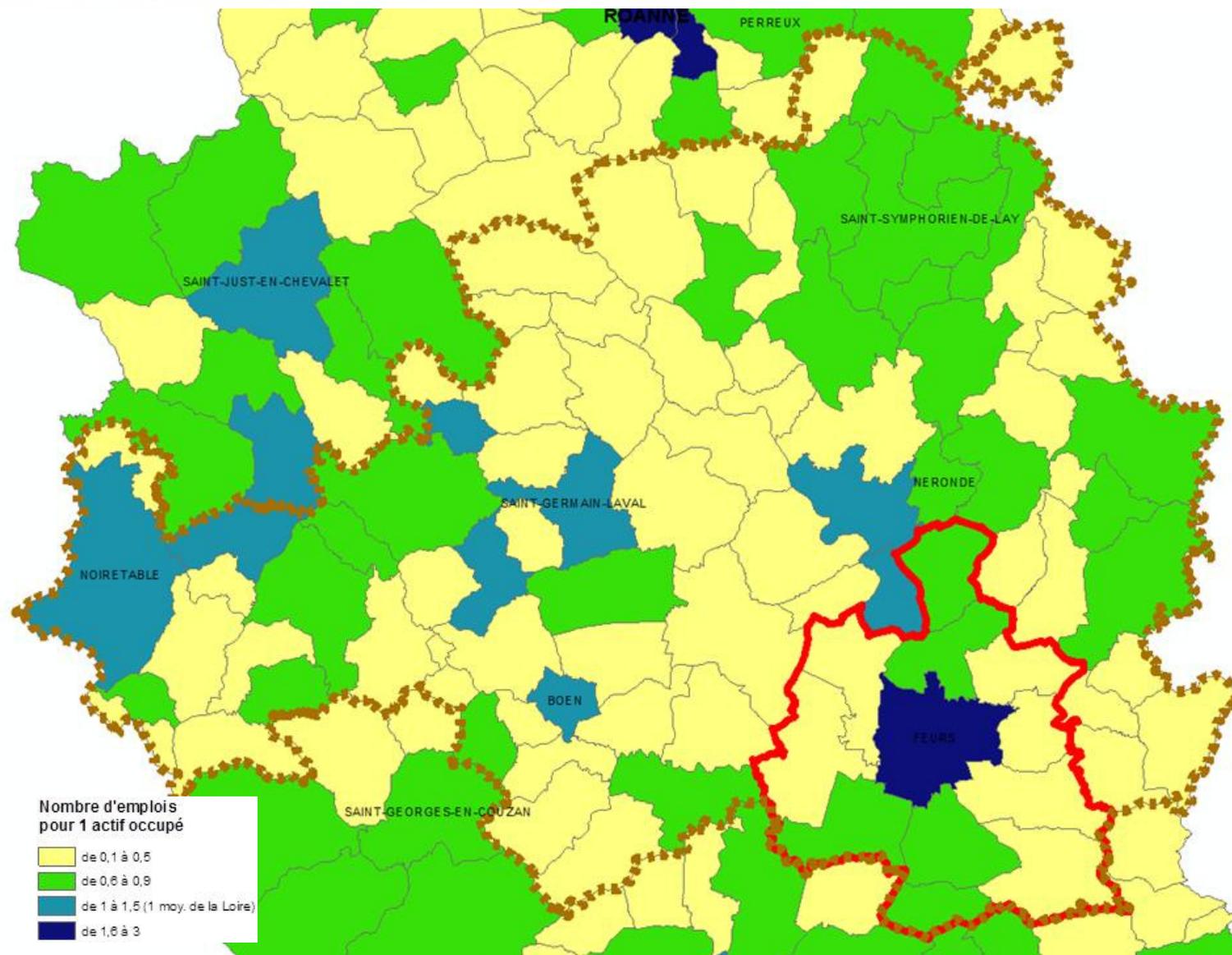
Loire-Centre enregistre un solde migratoire excédentaire entre 2001 et 2006 : 6 900 départs pour 9 200 arrivées (de France métropolitaine).

Le territoire bénéficie du **desserrement du Sud Loire** (+950 pers.) et est également **attractif vis-à-vis du Grand Lyon** (+400 pers.)

**En 2008,
la population
de Feurs-en-
Forez
présente un
profil plus
jeune que celui
observé sur
l'ensemble du
Scot**

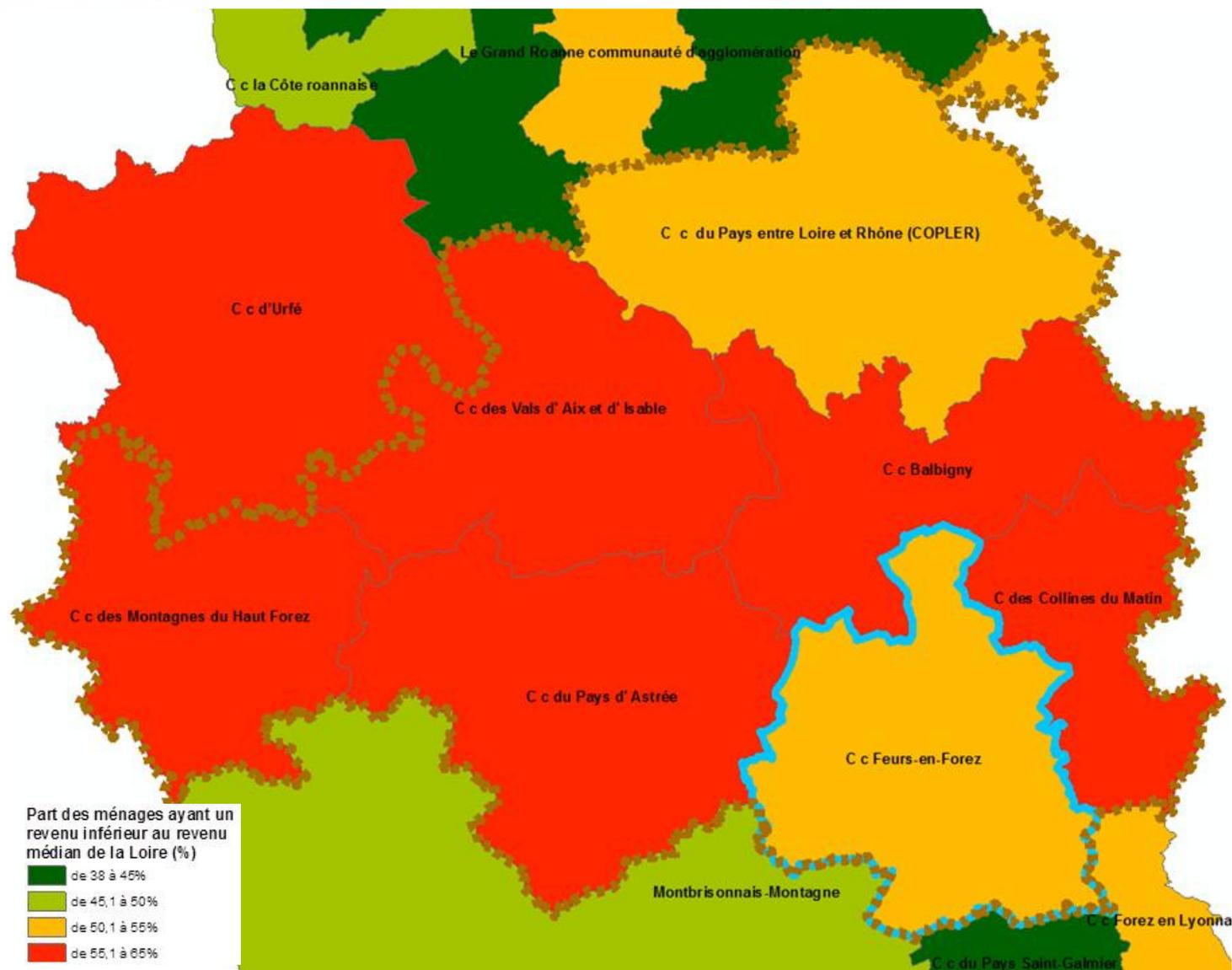
**1,4 personnes
de moins de 30
ans pour
1 personne de
60 ans et plus
(au lieu de 1,3
pour le Scot)**





Avec **0,8** emplois pour **1** actif occupé, Loire Centre apparaît comme un territoire à vocation résidentielle.

Feurs-en-Forez se distingue comme un pôle d'emploi avec **7.300** emplois pour **6.500** actifs occupés soit un ratio de **1,1**



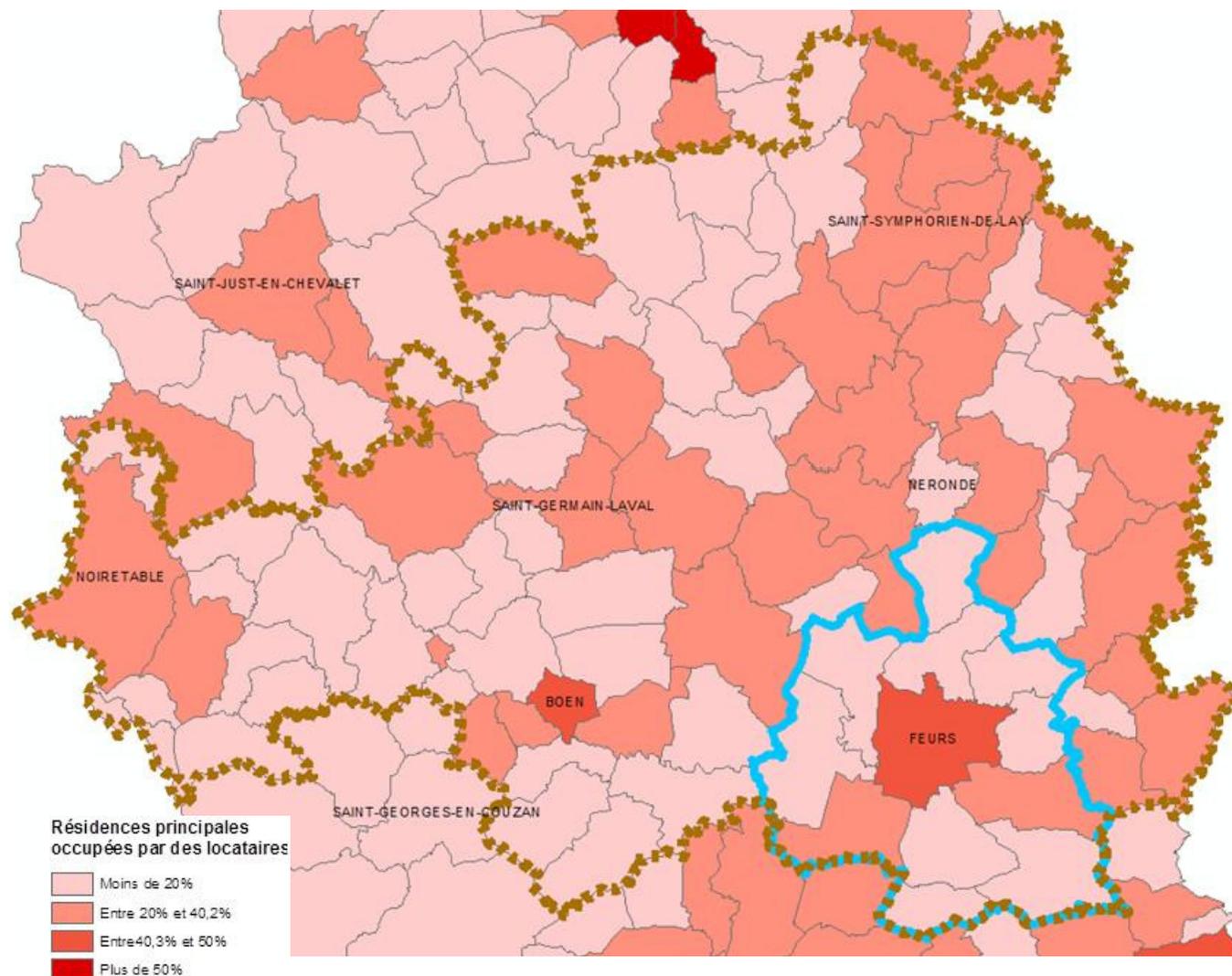
Le niveau de revenu des ménages de Loire Centre est plus faible que dans l'ensemble du département.

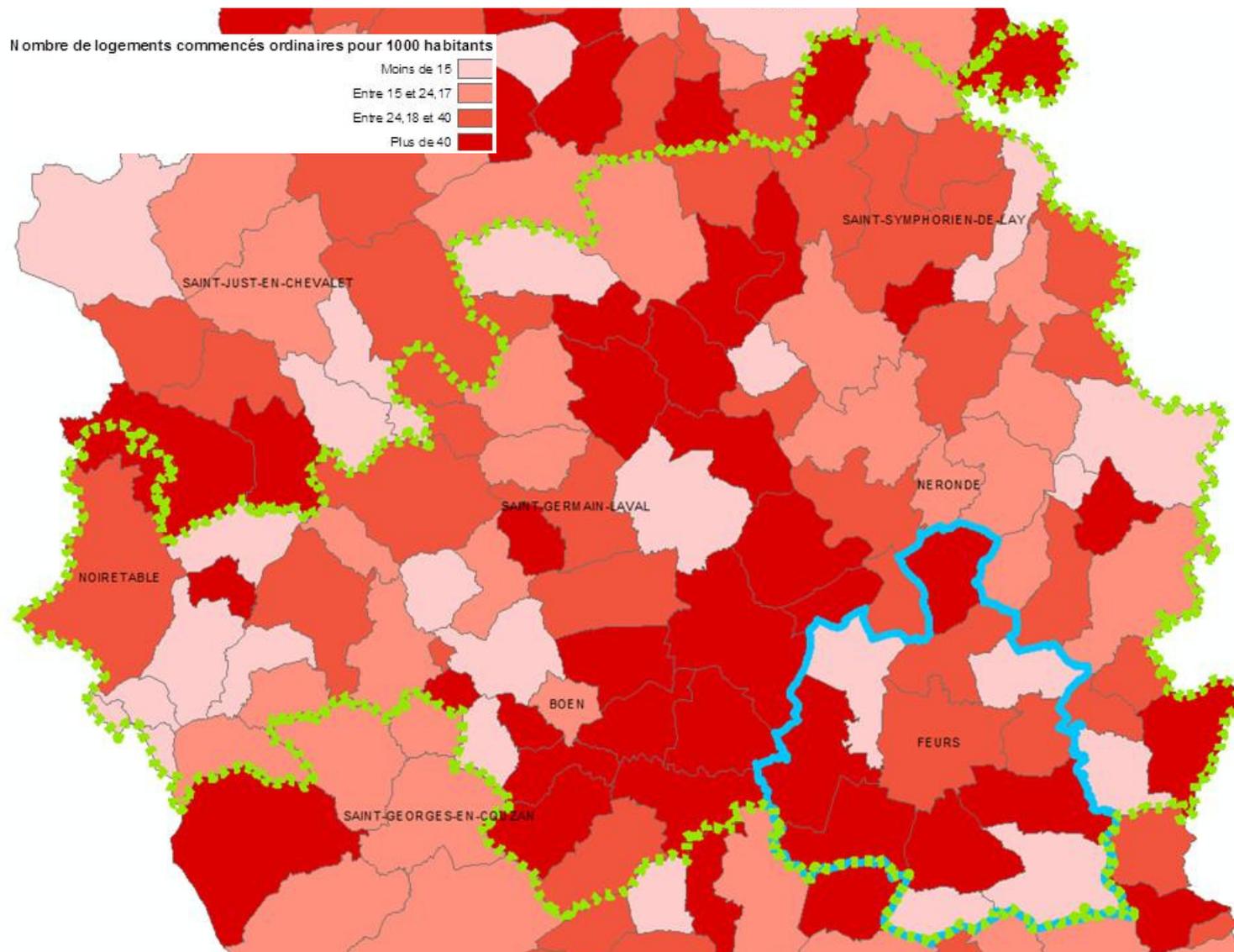
Plus de la moitié des ménages affiche un revenu inférieur au revenu médian du département.

Feurs-en-Forez apparaît comme l'intercommunalité la moins marquée par la présence de ménages à faible revenu.

Le parc de logements est dominé par les propriétaires occupants.

Si 32% des résidences principales de Feurs-en-Forez sont occupées par des locataires c'est parce que cette proportion est presque égale à la moitié dans la ville de Feurs.

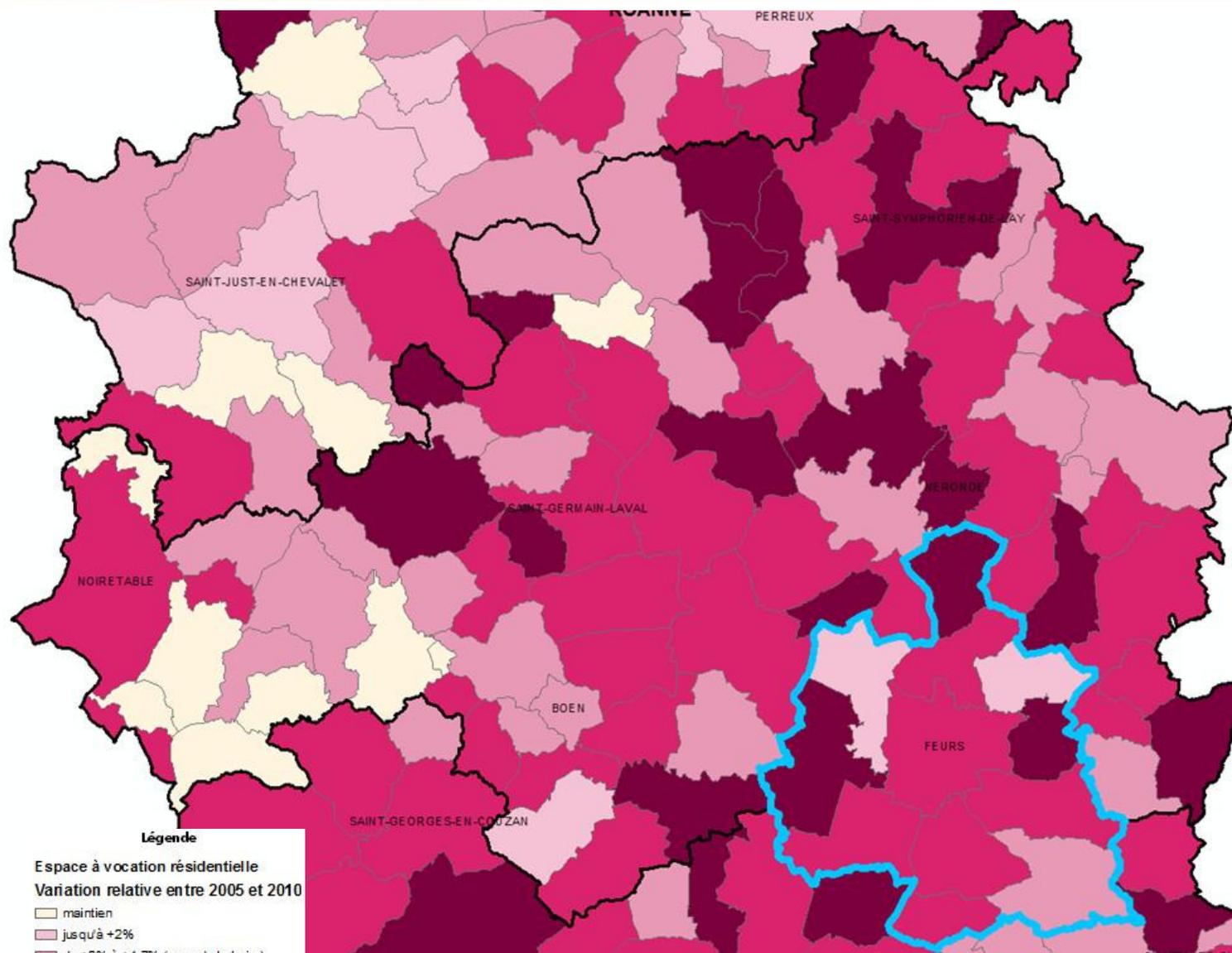




Avec près de 500 logements construits entre 2005 et 2010, Feurs-en-Forez présente un fort dynamisme de la construction neuve.

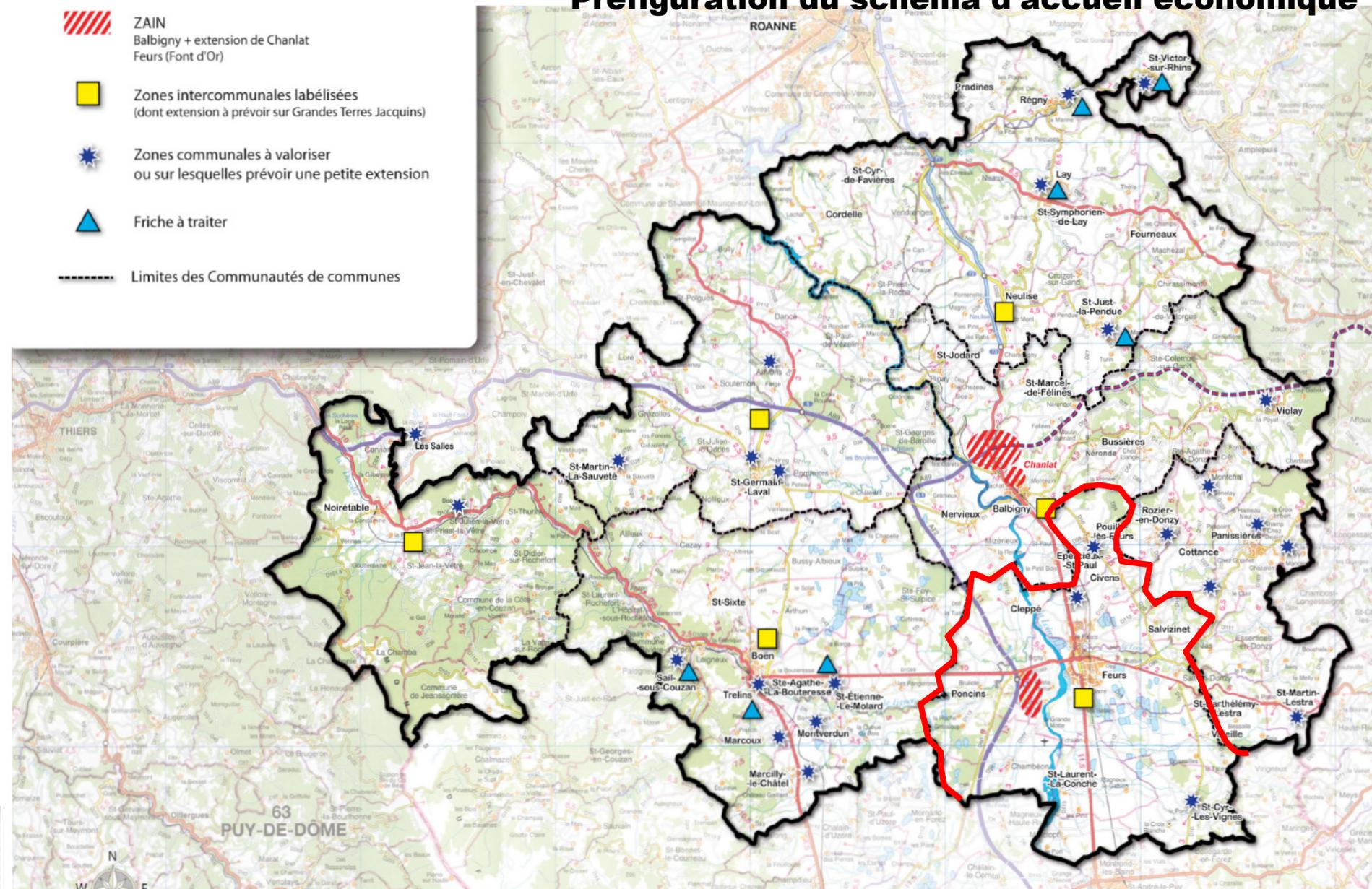
**Entre 2005 et 2010,
les espaces
résidentiels ont
progressé de
+6,5%
soit
presque 100
hectares de
plus
à Feurs-en-
Forez.**

**C'est une
évolution
comparable à
celle constatée
pour
l'ensemble du
Scot : **+6,7%**,
soit 486
hectares de
plus.**



Préfiguration du schéma d'accueil économique

-  ZAIN
Balbigny + extension de Chanlat
Feurs (Font d'Or)
-  Zones intercommunales labélisées
(dont extension à prévoir sur Grandes Terres Jacquins)
-  Zones communales à valoriser
ou sur lesquelles prévoir une petite extension
-  Friche à traiter
-  Limites des Communautés de communes

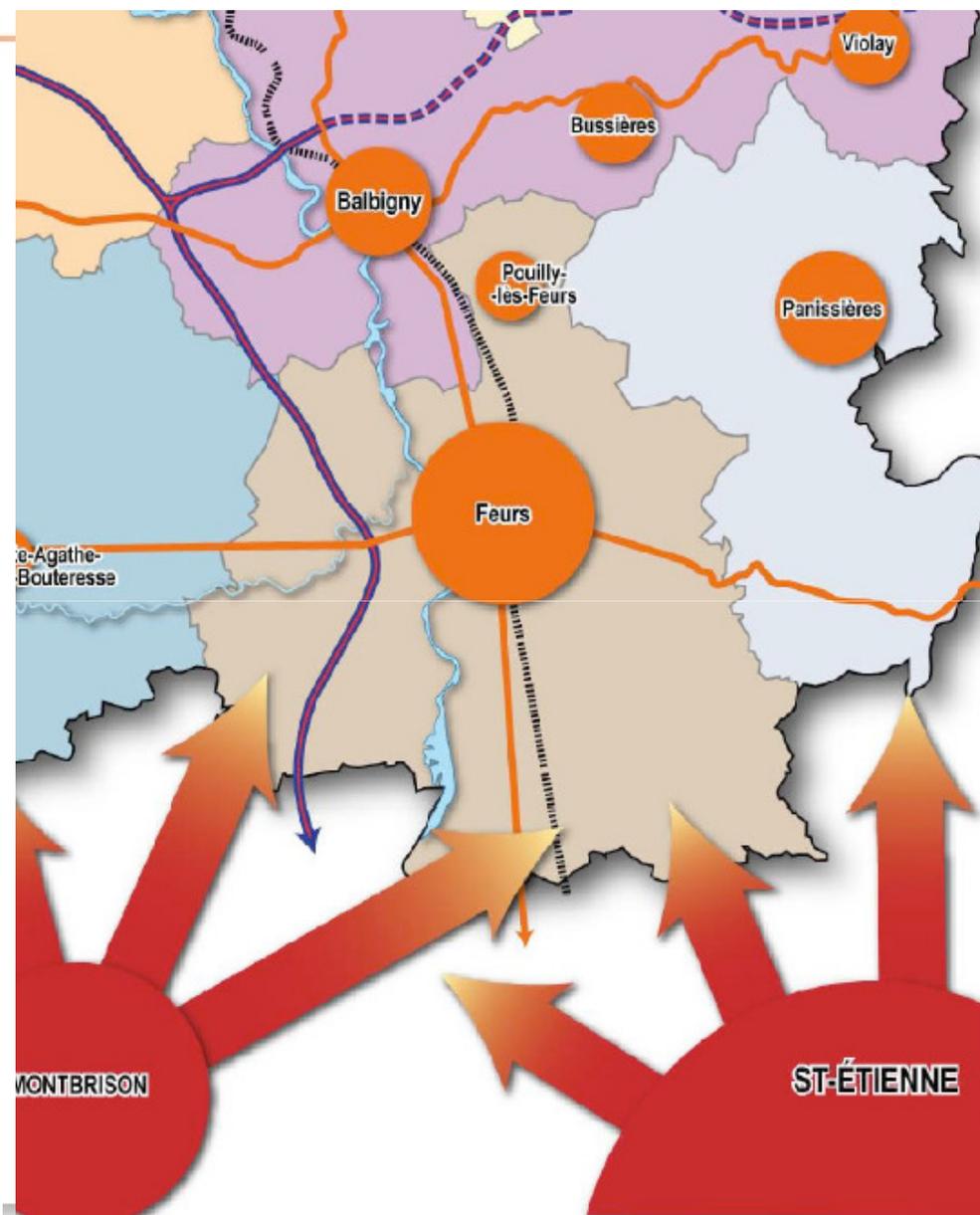


Feurs en Forez

Structure urbaine

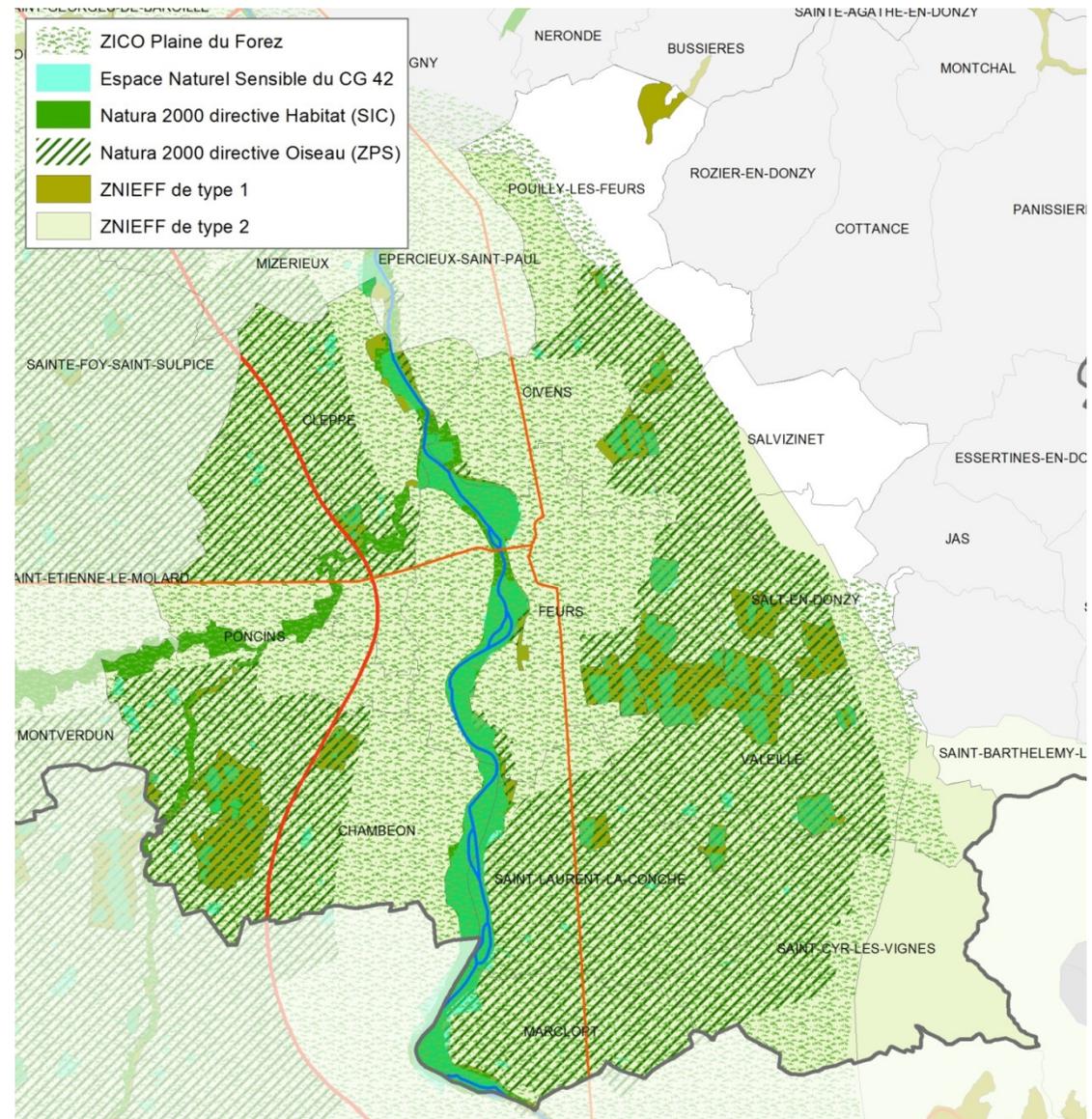
FEURS EN FOREZ

2 Lycées et 2 collèges,
Hypermarché, supermarché, tous commerces
Gare, tribunal, trésor public, PTT
Hôpital, pôle social, pôle santé
Centre sécurité sociale
Maison retraite, foyer, Clic et services
personnes âgées, services santé
Pôle emploi, Point numérique
Ecoles, RPI, cantines et garderie
RAM et multiaccueil, CLSH, dispositif jeunes
Centre social et culturel, MJC,
Office tourisme, Cinéma, Théâtre, Musée, Piscine
Ecole de musique, bibliothèque...



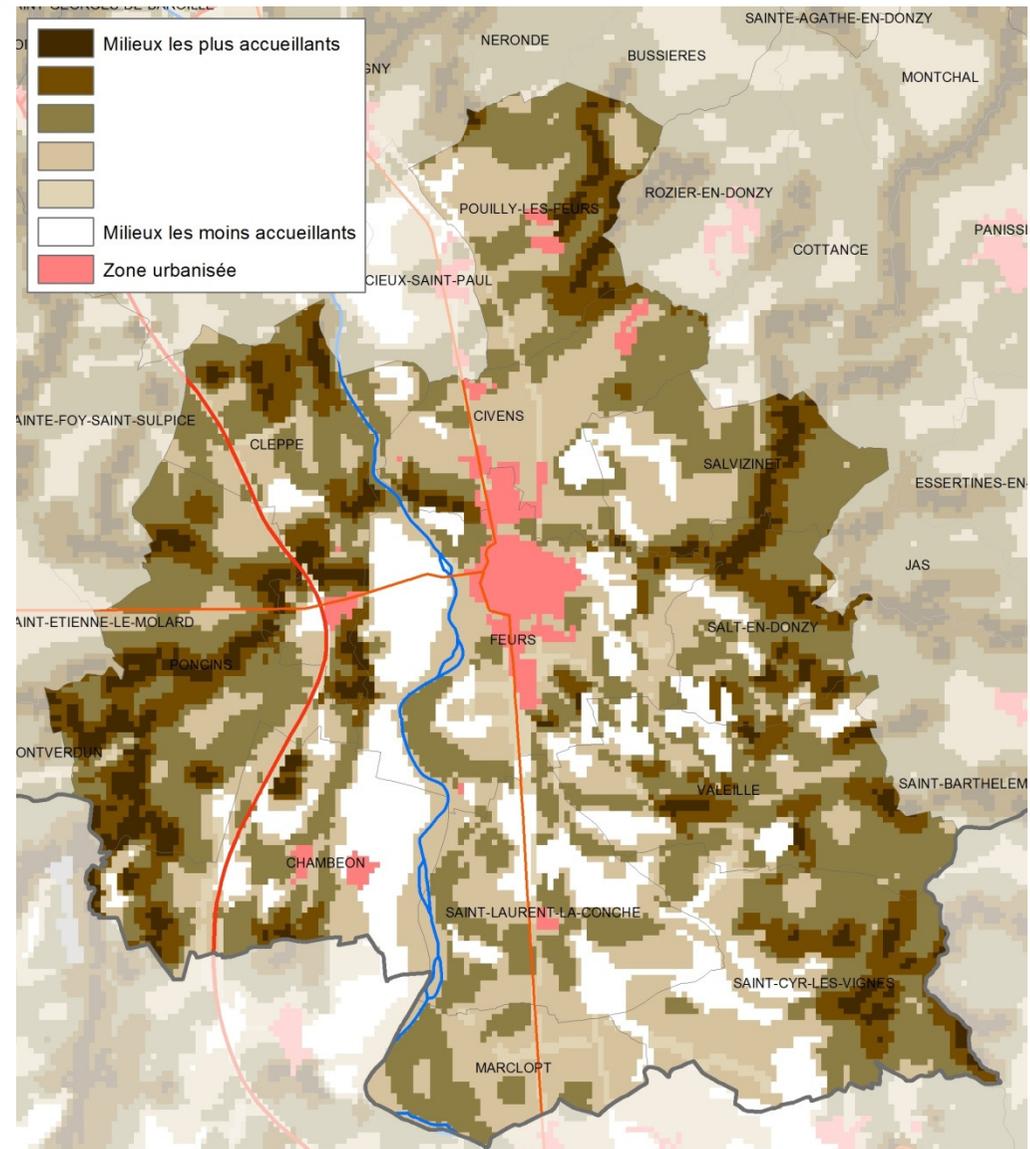
Le patrimoine naturel exceptionnel

- 11 ZNIEFF de type 1
 - Etangs, fleuve Loire, Lignon, Vizezy,...
- 2 ZNIEFF de type 2
- 3 Natura 2000-Habitats (SIC)
- 2 Natura 2000-Oiseaux (ZPS)
- Des ENS du CG 42 sur les étangs et sur le long du fleuve Loire
- 1 ZICO de la plaine du Forez



Le patrimoine naturel

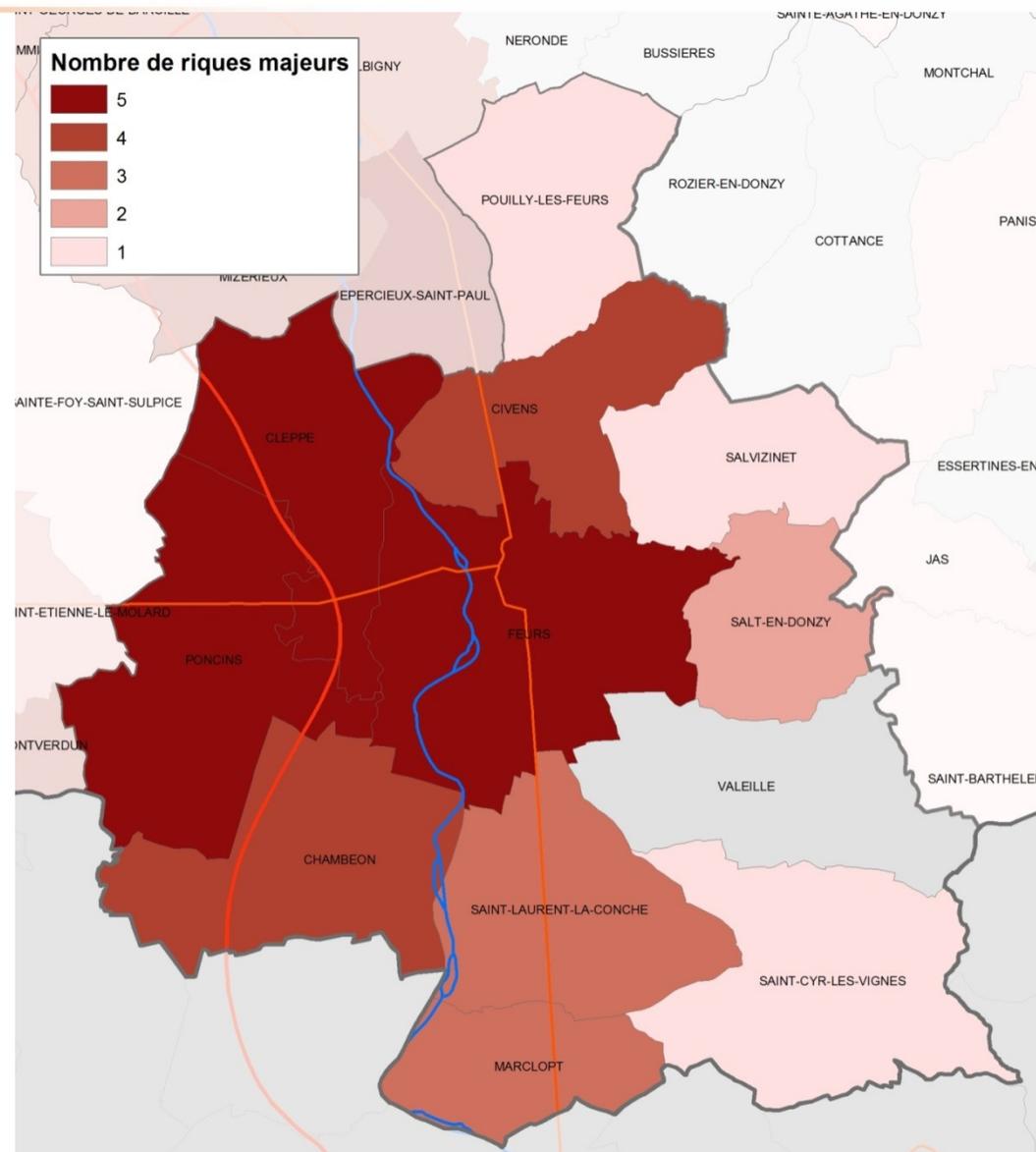
- Nécessité de relier les espaces naturels remarquables entre eux pour préserver la biodiversité.
- Une cartographie RERA montrant une hiérarchie des milieux selon leur capacité à favoriser le déplacement de la faune.
- Un Schéma Régional de Cohérence Ecologique en cours d'élaboration au niveau régional qui s'imposera au SCOT



Les risques majeurs

Un territoire soumis à 6 risques majeurs différents :

- Inondation (fleuve Loire, Lignon et Loise) : 9 communes concernées
- Rupture de barrage (Grangent) : 7 communes
- Mouvements de terrain : 4 communes
- Industriel : 1 commune (Feurs)
- TMD route : 8 communes
- TMD canalisation : 5 communes



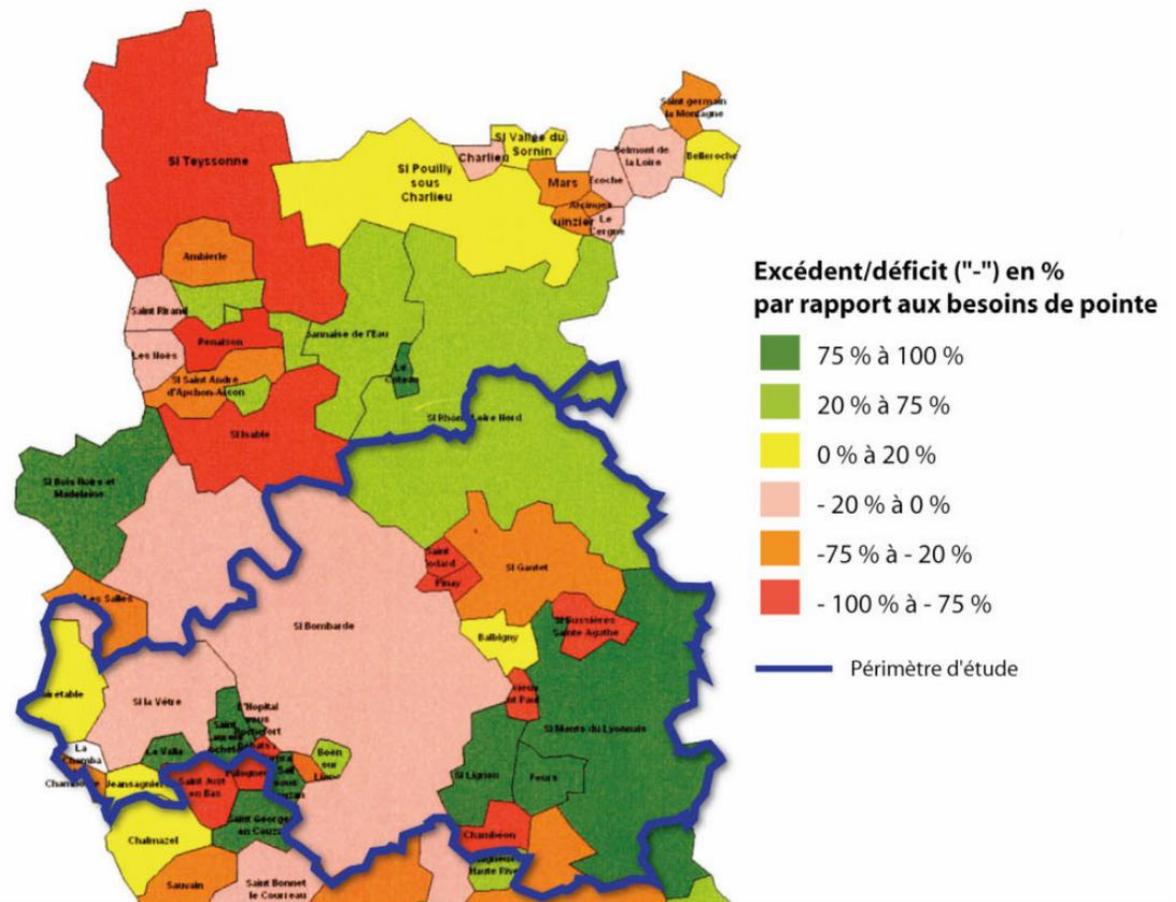
L'alimentation en eau potable

Schéma d'Aménagement et de Développement Durable de Loire Centre
BILAN BESOIN/RESSOURCE PROPRE A L'HORIZON 2015 DU SCHÉMA RÉVISÉ

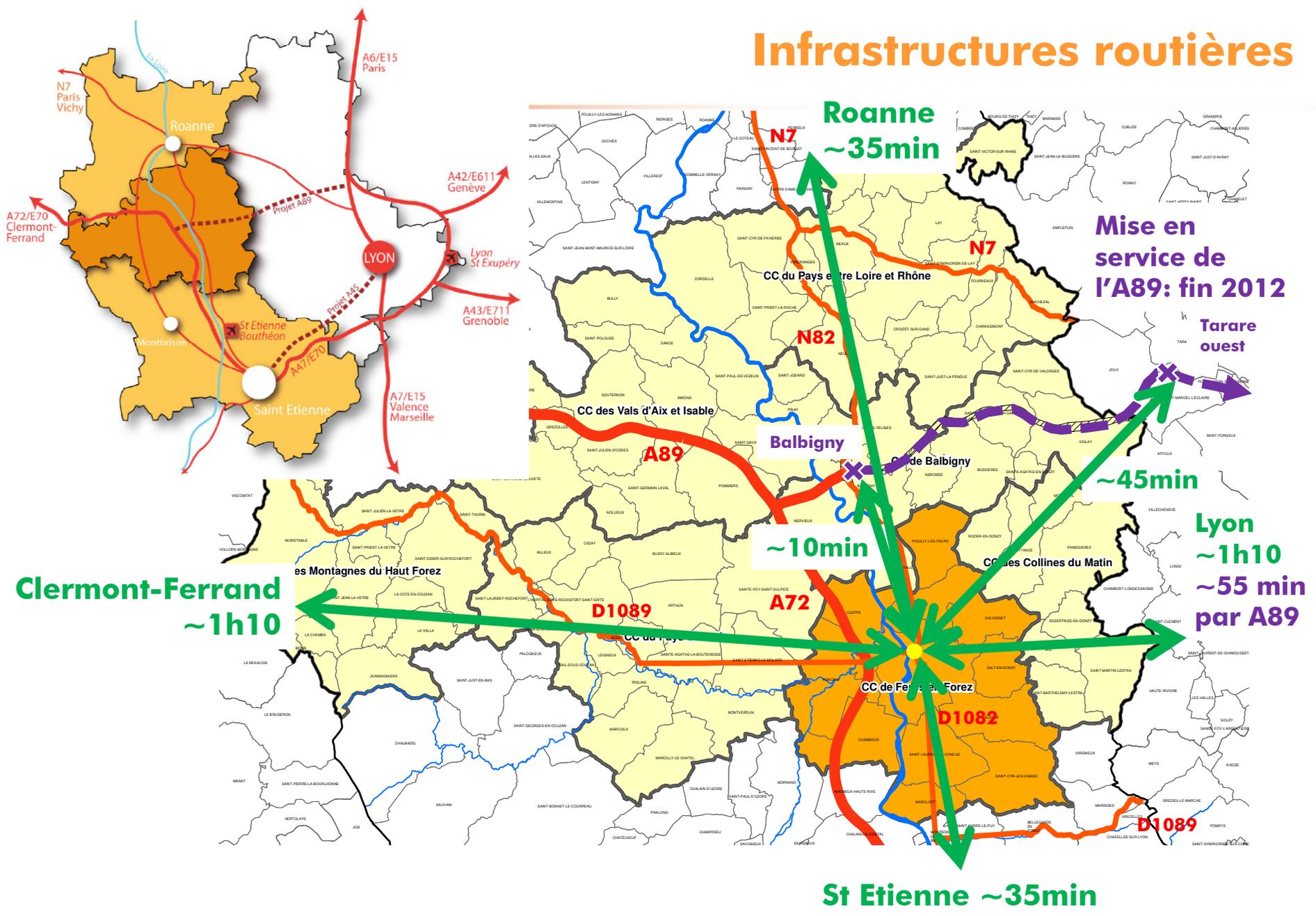
- **Un véritable enjeu pour le Scot Loire Centre**

- Une CC de Feurs en Forez partiellement concernée. Un enjeu surtout pour Chambéon, Saint-Laurent la Conche et Marclopt

- Une étude globale en cours pour sécuriser l'approvisionnement du territoire SCOT



Infrastructures routières



Trafics routiers

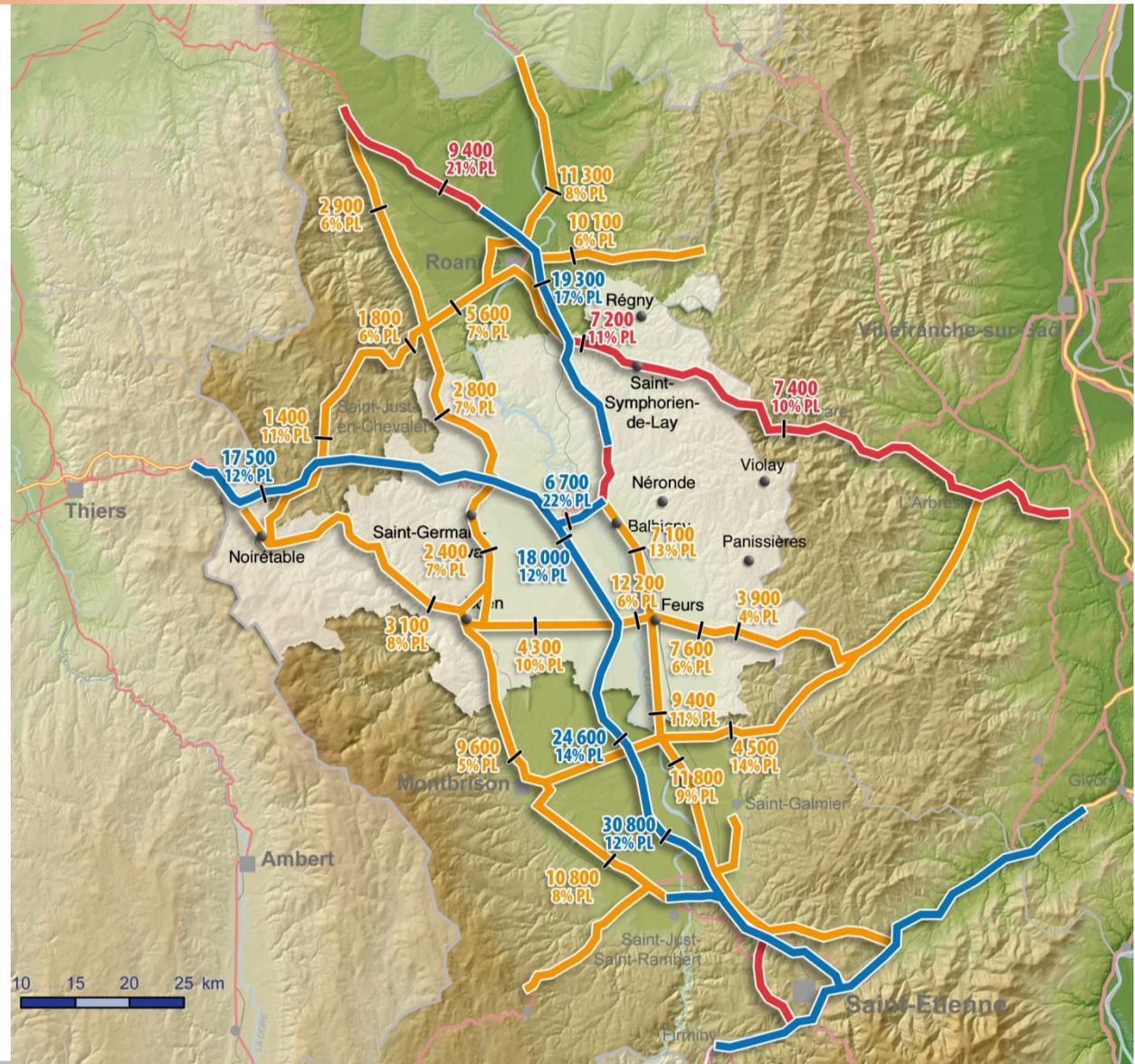
Territoire du SCOT:

Un trafic routier :

- assez **faible**
- concentré dans la plaine autour des **petites villes**
- peu de transit
- **peu de trafic d'échanges** avec le Rhône et le Puy de Dôme

Territoire de la CC Feurs

Tronçon de la D1089 très chargé à l'ouest de Feurs, lié à la traversée de la Loire.



Comptages routiers (2007)

Infrastructures TC – offre ferroviaire

Territoire du SCOT:

Desservi par 3 lignes TER:

- Saint-Etienne ↔ Clermont-Ferrand
- Saint-Etienne ↔ Roanne
- Lyon ↔ Roanne

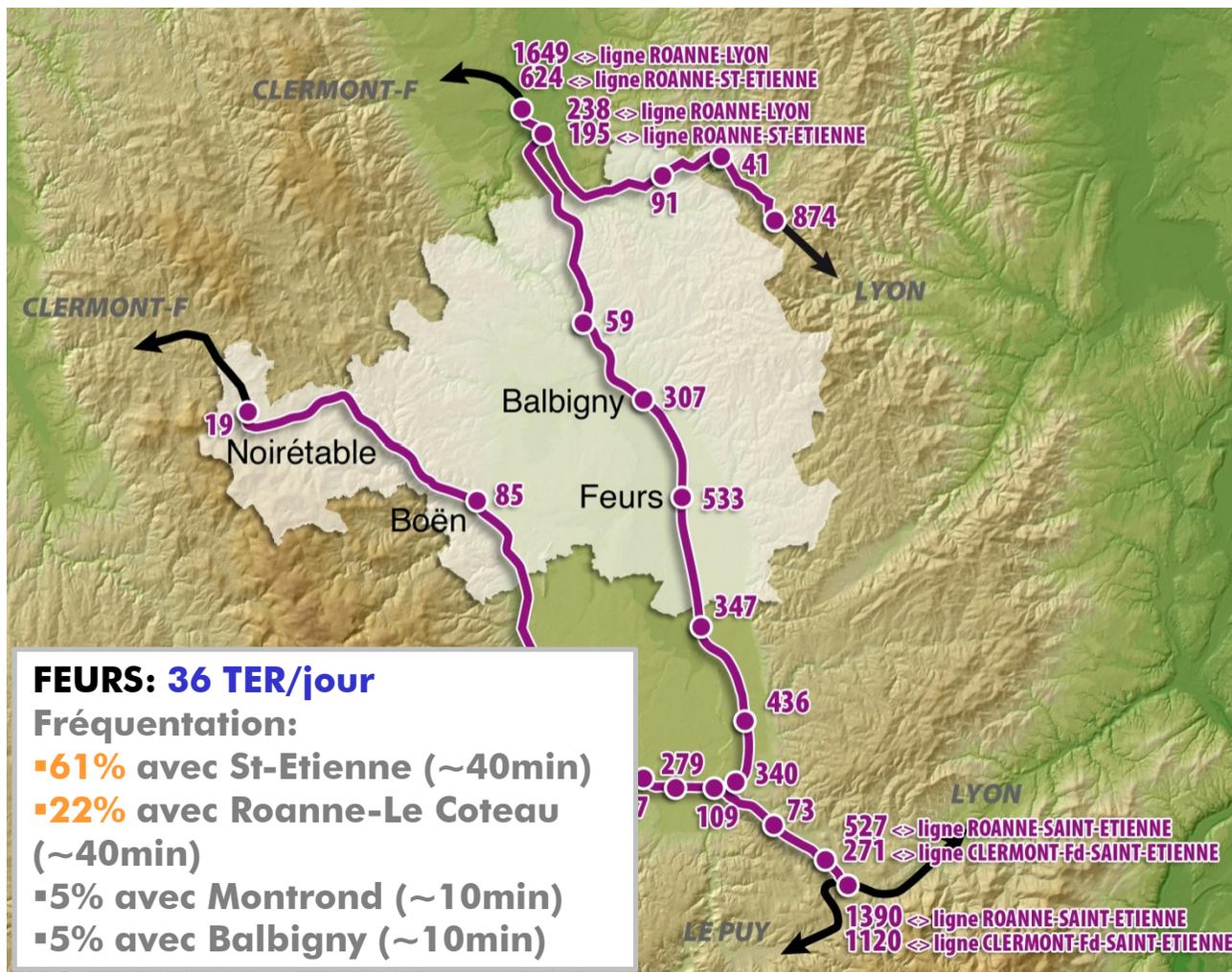
Feurs et Balbigny: de vrais pôles de rabattement

Boën, Noirétable :
peu fréquentées

Territoire de le CC Feurs

• Desservi par la ligne SE-Roanne

• **Des déplacements ferroviaires essentiellement avec St-Etienne**



Montées + descentes en gare - Enquêtes photo 2008 (Lyon-Roanne) et 2010

Infrastructures TC – offre interurbaine

Territoire du SCOT:

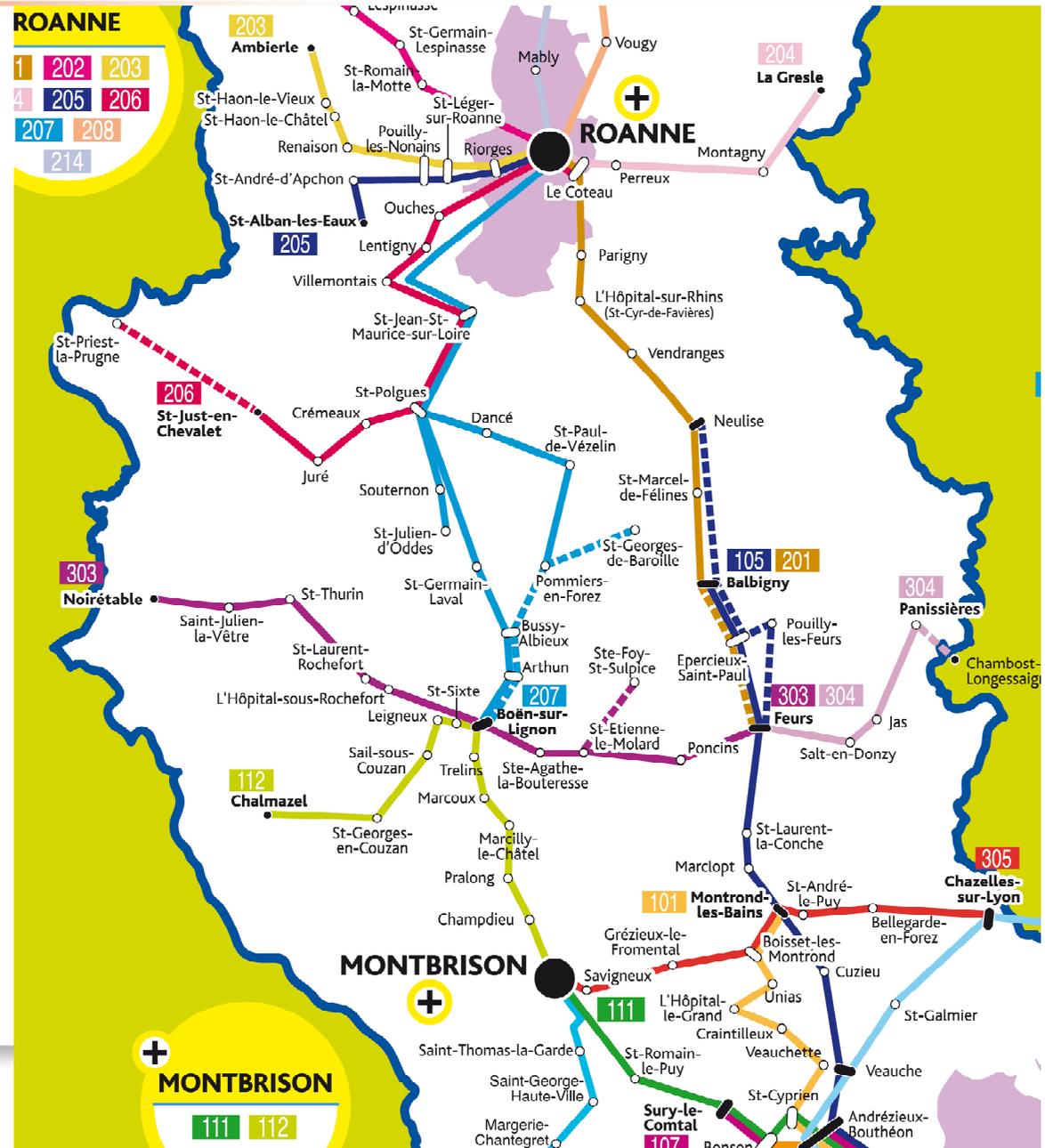
Desservi par 6 lignes TIL:

- 1 ligne armature: 105 qui relie Balbigny à Saint-Etienne
- 4 lignes structurantes traversantes:
201 et 207 (connectées à Roanne)
303 et 304 (transversales)
- 1 ligne structurante plus locale : 112

Réseau TIL surtout développé autour de Boën et Feurs

Territoire de la CC de Feurs

4 lignes desservent Feurs, assurant une bonne couverture interurbaine de ce territoire



Flux Domicile-Travail

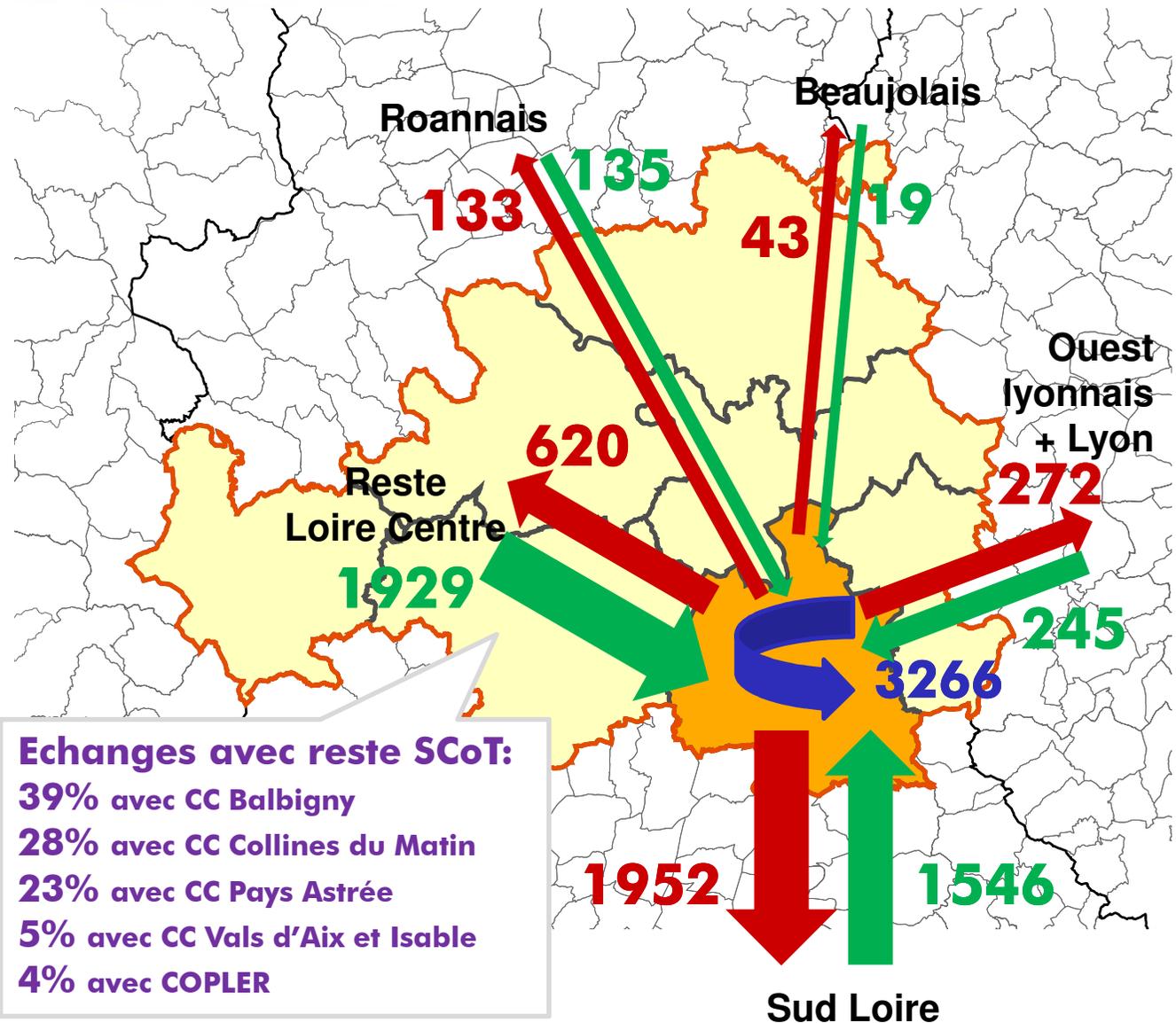
Territoire de la CC Feurs

7223 personnes travaillent sur le territoire:
• **3266** y résident
• **3957** viennent de l'extérieur

3076 résidents de la CC de Feurs travaillent à l'extérieur du territoire

→ Un bassin d'emploi attractif, notamment à l'échelle du centre Loire

→ Des échanges importants avec le reste du SCoT Loire Centre, et le Sud Loire



**Echanges sur les projets
De la CC de
Feurs en Forez**